

M. le président,  
M. le commissaire,

L'Association des amis du cap Tourmente est heureuse de vous faire connaître son appui au projet d'aménagement hydroélectrique de la Société Hydro-Canyon sur la Rivière Sainte-Anne du Nord à Saint-Joachim.

L'Association a suivi avec grand intérêt toutes les étapes de développement de ce projet au point de vue des différents enjeux économiques et environnementaux.

Nous nous sommes particulièrement intéressés à la protection de l'environnement et à la préservation de la biodiversité sur le site. À cet effet, nous avons assisté comme observateurs aux différentes études environnementales dont l'objet était la faune aquatique. À cet effet, nous avons dépêché sur le terrain une biologiste qui pendant deux jours, a participé à l'élaboration d'inventaires estivaux (poissons et herpétofaune). De plus, une vérification du rapport a été effectuée par le directeur général de l'organisme.

Sans être des spécialistes dans la matière, nous avons pu comprendre que les poissons d'intérêt de la rivière ne seront pas susceptibles d'être impactés par le projet. De plus, le promoteur s'est engagé à adopter à la satisfaction du ministère du MDDEFP une série de mesures destinées à protéger et mettre en valeur la vergerette de Provancher.

Pour ce qui est maintenant de l'aspect récréotouristique, les réponses et interventions lors de la première partie des audiences des gestionnaires du parc récréotouristique Canyon Ste-Anne, les McNicholl, nous ont convaincu quant aux mesures proposées par le promoteur pour faire en sorte que le développement hydroélectrique ne se fasse pas au détriment du développement récréotouristique.

Selon les analyses des McNicholl le débit esthétique annoncé par le promoteur assurera l'attrait touristique d'antan pour les gens qui fréquenteront les lieux lorsque la centrale sera en opération. Qui est le mieux placé que les McNicholl pour avancer un tel constat.

De plus, nous voulons souligner l'effort du promoteur et des gestionnaires du parc qui, pour améliorer l'aspect visuel du barrage, y a intégré des ouvrages pour donner l'impression d'une cascade.

En terminant, messieurs les président et commissaire, sachez que ce projet hydroélectrique de Saint-Joachim nous apparaît en être un des plus recevable sur le plan environnemental et à cet égard nous vous demandons de prendre en compte notre point de vue.

Les amis du cap Tourmente  
Mathieu Tremblay, administrateur

Fin du document